



Versailles, le 10 juillet 2009

Rédacteur : Patrick Bouy

**Compte-rendu de la troisième réunion du Conseil de Quartier Notre-Dame,
qui s'est tenue le 9 juin 2009**

Personnalités présentes : Thierry Voitellier, Maire-adjoint de Versailles, délégué à la Voirie, aux Déplacements urbains et à la Sécurité,
Magali Ordas, Maire-adjoint de Versailles, déléguée à l'Environnement, à la Propreté, et à la Qualité de vie,
Serge Claudel, Directeur Général des Services Techniques de la Mairie de Versailles,
Joëlle Pasqualini, Directrice du Centre Technique Municipal de Versailles,
Frédéric Baillergeau, Ingénieur de la Ville de Versailles,
Bruno Khaldi, Directeur de la Maison de quartier Notre-Dame.

Présents : Marie Seners, Présidente du Conseil de quartier Notre-Dame,
Dominique Roucher, Vice-Présidente du Conseil de quartier Notre-Dame,
Patrick Bouy, Secrétaire Général du Conseil de quartier Notre-Dame,
Bénédicte d'Aboville, Stéphanie Besancon, Nicole Burnet-Larroutis, Agnès Desplats,
Florence de Lalande, Véronique Le Camus, Chantal Rozier-Chabert, Nicolas d'Avout,
Eric Bourgeot, Yves Cambier, Jean Coupu, André Coustaury, Marc Edeline,
Patrice Gauthier, Laurent Giry, Olivier de La Faire, Claude Lavaste, Bruno Lockhart,
Baudouin de Monts, Michel Morgenthaler, Léon Olivier, Dominique de Perthuis,
Charles-Henri Rossignol (suppléant Versailles environnement), Conseillers de quartier.

Absents excusés : Ariane de Blic, Christine Jauffret-Guillard, Claude Médard, Geneviève Schmitz,
Antoine Casanova, Jean Deschard, Conseillers de quartier.

Lieu : Maison de quartier, 7 rue Sainte Sophie

Début de réunion : 20 h 30

Fin de réunion : 22 h 45

La Présidente, Marie Seners, introduit cette troisième réunion du Conseil de quartier Notre-Dame.

Puis elle soumet à approbation le compte-rendu du précédent Conseil de Quartier : il est alors validé par les Conseillers.



1^{ère} partie : Intervention de Magali Ordas et Joëlle Pasqualini

Pour la première fois en France, un grand débat national a été organisé et c'est la Ville de Versailles qui en a eu l'initiative ; il a porté sur une nouvelle approche de la propreté et s'est tenu le 12 mars 2009 en présence d'une soixantaine de municipalités qui ont échangé leur expérience en la matière.

Le but de ce débat national était de définir et de mettre en place des outils d'évaluation et de mesure devant permettre une approche objective du taux de salissure des rues de nos villes.

Au cours de ce débat national, il est apparu que pour bien gérer la propreté d'une ville, il fallait préalablement définir des Indicateurs Objectifs de Propreté (IOP) et les mesurer à l'aide d'une échelle d'évaluation (de 1 à 20 par exemple)

A la suite de ce grand débat national, une vingtaine de municipalités (dont la Communauté Urbaine de Nice représentée par son Vice-Président) ont souhaité continuer à travailler avec Versailles sur ce sujet ; elles se sont réunies le 2 juin 2009 à Versailles pour une journée de travail qui a abouti à la détermination d'une dizaine d'IOP (Indicateurs Objectifs de Propreté) qui seront testés sur l'ensemble des vingt communes (ou communautés urbaines) jusqu'au 22 septembre 2009, date d'une nouvelle réunion.

Cette initiative de Versailles ayant conduit à l'élaboration et à la mise en place d'IOP, a été saluée par l'ensemble de la profession.

Ce grand débat national fait partie des 10 mesures prises par Versailles pour améliorer la propreté de notre Ville

Les autres mesures retenues ont été, notamment :

- **Une campagne de communication** : « Patrimoine et poubelles font-ils bon ménage ? » a été lancée ; l'objectif en est de rechercher une participation plus active de tous les habitants aux enjeux du respect des consignes de propreté dans le but de préserver notre cadre de vie ; de plus les 4 médiateurs de l'environnement (« blousons rouges ») arpentent la Ville à la rencontre des versaillais pour expliquer, associer et convaincre ; et ils sont efficaces car 80% de la population se laisse convaincre ; d'ailleurs on constate une diminution du nombre de poubelles sorties en dehors des horaires autorisés.

Par ailleurs la Ville a écrit aux syndicats de copropriété pour leur demander de respecter les horaires de sortie des poubelles



- **Une nouvelle organisation de la collecte des encombrants** ; en effet cette collecte devient systématique (et non plus ponctuelle, sur appel téléphonique) et a lieu, pour le quartier Notre-Dame, tous les lundi matin (les habitants sont invités à les déposer dans la rue le dimanche soir à partir de 19h).

- **Un renforcement du dispositif d'incitation au ramassage des déjections canines par les propriétaires** ; ainsi 20 distributeurs de sac ont été ajoutés à ceux déjà existants.

- **La mise en place de la verbalisation** : 3 nouveaux arrêtés municipaux réglant la collecte, les déjections canines et la propreté, permettent dorénavant la verbalisation des contrevenants ; ainsi depuis le 15 avril 2009, 75 avertissements ont été délivrés à des personnes sortant trop tôt leur ordures ménagères.

- **La mise en place d'opérations « Grand lavage »** qui consistent à nettoyer à fond une rue en l'absence de voitures (retirées par leur propriétaire prévenu à l'avance) ; le 15 décembre 2008 une opération test a été menée avec succès sur la chaussée latérale de l'avenue de Saint Cloud, côté impair.

Le 8 juin 2009, un deuxième « Grand Lavage » a été effectué en haut de la rue de la Paroisse et le 15 juin, elle sera prolongée dans le bas de cette rue.

Et si ces opérations « Grand Lavage » sont bien accueillies, elles seront poursuivies dans d'autres rues.

- **Le renforcement de la mécanisation** (achat de nouvelles machines : balayeuse, laveuse, benne à ordures ménagères) **et une nouvelle organisation des équipes** ont permis d'augmenter la fréquence du nettoyage des rues ; ainsi, sur le quartier Notre-Dame, on a pu doubler la fréquence du nettoyage ; à noter que l'eau utilisée pour nettoyer les rues, est une eau circulant naturellement à 1 mètre / 1 mètre 50 sous le sol ; ce n'est donc ni de l'eau de ruissellement ni de l'eau de rétention.

- **Le traitement en temps réel des appels téléphonique** au numéro « Allo Propreté » T : 01 30 97 82 79.

D'autre part la Ville réfléchit actuellement au traitement des ordures ménagères autour des halles (place du marché Notre-Dame) et à la mise en œuvre éventuelle d'une charte de bonne conduite pour cet endroit.

Un Conseiller demande à nouveau que les conteneurs soient nettoyés (NDLR : Il s'agit de l'orifice d'entrée des conteneurs, qui est souvent très sale notamment pour les conteneurs à verre)



**2^{ème} partie : Intervention de Thierry Voitellier, Serge Claudel et
Frédéric Baillergeau**

Frédéric Baillergeau nous expose le projet d'aménagement d'une piste cyclable boulevard de la Reine ; ce chantier devrait débuter dès 2009.

Pourquoi créer une piste cyclable boulevard de la Reine ?

- Elle s'inscrit dans le cadre du Schéma Directeur des circulations douces de Versailles.
- Elle permet un itinéraire cyclable sécurisé sur un important axe de circulation Est-Ouest (desservant la gare RD, le centre ville et le quartier des près)
- Elle assure la continuité de la piste cyclable qui vient d'être créée boulevard de Roi et, par la suite, la continuité avec celle de l'avenue des Etats-Unis.

Quel constat actuel pouvons-nous faire concernant le boulevard de la Reine ?

- Une pratique du vélo très développée sur les terre-pleins de ce boulevard, avec les risques que cela comporte pour les piétons notamment les personnes âgées et les enfants.
- Une absence d'aménagement cyclable sur cet axe important de circulation

Ces pistes cyclables, unidirectionnelles, seraient situées sur les terre-pleins du boulevard de la Reine ; en effet la présence de pavés empêche de les faire sur les chaussées latérales (les « contre-allées ») de ce boulevard.

La partie cyclable serait de 1 m 25 et la partie piétonne de 2 m 45.

Cette partie piétonne serait donc nettement plus large que celle du boulevard du Roi (2 m 45 contre 1 m 75) ; la raison en est que les bordures du boulevard de la Reine étant en mauvaise état (contrairement à celles du boulevard du Roi), on devra les remplacer ; on en profitera alors pour les déplacer et gagner de la place sur la partie engazonnée.

Le coût de ces pistes cyclables sera de 955.000 euros (pour la partie du boulevard de la Reine comprise entre le boulevard du Roi et la rue du Maréchal Foch), somme de laquelle il y a lieu de soustraire la subvention de la Région de 170.000 euros ; aussi le coût net de ces travaux sera ramené à 785.000 euros (955.000 – 170.000).

A noter que le mauvais état actuel de ces terre-pleins aurait, en tout état de cause, contraint à y faire rapidement des travaux et que ces travaux, sans pistes cyclables, sont estimés à 725.000 euros ; l'ajout de ces pistes cyclables ne représente donc qu'un coût marginal de 60.000 euros (785.000 – 725.000)

D'autre part il est précisé que la Commission des circulations douces sera réintroduite en septembre 2009.



Des Conseillers signalent que le nombre de cyclistes rue des Réservoirs, est relativement important, et ce malgré des conditions défavorables (déclivité, importance de la circulation automobile et présence de pavés) ; ils demandent donc que la piste cyclable du boulevard du Roi soit prolongée rue des Réservoirs.

Plusieurs Conseillers signalent le danger que constitue pour les piétons le nombre important de cyclistes roulant sur les terre-pleins du boulevard de la Reine notamment dans sa partie comprise entre le boulevard du Roi et l'entrée du Château (par la grille de la Reine) ; ce danger est maximum pendant le week-end et sera encore accru avec l'ouverture de la piste cyclable sur l'autre partie du boulevard de la Reine. ; en conséquence ces Conseillers demandent la prolongation jusqu'à la grille de la Reine, de la future piste cyclable du boulevard de la Reine.

Une Conseillère signale que certaines devantures de boutique sont abîmées par des vélos posés là faute de mieux ; aussi elle demande de développer dans Versailles les arceaux de stationnement pour vélos.

Un Conseiller déplore qu'au parking de la gare Rive-Droite, des vélos soient volés ou vandalisés ; Thierry Voitellier lui répond qu'on enregistre à Versailles 300 vols de vélos par an, pour 2000 vélos circulant par jour. ; que la Police effectue régulièrement des patrouilles de surveillance ; et qu'il ne faut pas hésiter à appeler le 17 si l'on voit un vol en train de se faire.

Un Conseiller demande si la Municipalité envisage de mettre en place un système de type Vélib' à Versailles.

Thierry Voitellier lui répond que le Château ayant déjà ses propres locations de vélos, la Ville à elle seule ne représente pas un intérêt suffisant pour une entreprise de type JC Decaux ; par contre nous travaillons sur le dossier de la location de vélos sur les gares (mais il ne s'agit pas d'un système Vélib')

Un Conseiller déplore que la rue du Maréchal Galliéni et la rue Exelmans (pour ne citer que celles là) ne soient pas en Zone 30 ; cela permettrait de ralentir la vitesse des voitures et de dissuader le contournement de la Place de la Loi par la rue Exelmans.

Un Conseiller demande si la réglementation autorise le stationnement des motos sur les trottoirs ; la réponse est non.



3^{ème} partie : Questions diverses

Marie Seners rappelle qu'une Commission du Conseil de quartier Notre-Dame s'est réunie le 7 avril 2009 pour réfléchir sur le projet d'aménagement du carrefour Montbauron / St Cloud / Paroisse et que des propositions ont été faites.

De son côté, le Conseil de quartier de Montreuil se réunit ce soir pour y réfléchir ; en effet ce carrefour est limitrophe à ces 2 quartiers ; puis une réunion mixte (comprenant ces 2 Conseils de quartier plus les Services Techniques de la Mairie) se tiendra à l'automne 2009.

En ce qui concerne le plan de stationnement, une Commission du Conseil de quartier Notre-Dame s'est tenue le 12 mai 2009 ; mais, étant donné l'heure tardive, nous en reparlerons ultérieurement.

Dominique Roucher, Vice-Présidente du Conseil de quartier Notre-Dame, nous fait part de la réclamation d'habitants de la rue des Missionnaires, précisément ceux situés près du carrefour avec la rue du Maréchal Foch, là où se trouve l'entrée livraison de la boulangerie Bigot.

En effet les camions de farine livrent parfois dès 4 h du matin pour pouvoir être en double file sans gêner la circulation qui est très faible tôt le matin ; mais les riverains sont réveillés par le bruit important que fait le camion au moment du transfert de la farine.

La solution consisterait à supprimer 2 ou 3 places de stationnement pour y créer une aire de livraison, utilisable comme les autres aires de livraison en stationnement l'après midi ; par ailleurs 2 places de stationnement de courte durée (borne 15 minutes gratuites) rue du Maréchal Foch sont également prévues.

Le Conseil de quartier se prononce favorablement sur cette aire de livraison.

Il est rappelé le vide grenier de dimanche prochain, avenue de Saint Cloud.

Bruno Khaldi, Directeur de la Maison de quartier Notre-Dame, nous annonce qu'à partir du 1 septembre 2009, il prendra la direction de la Maison de quartier de Glagny-Glatigny ; à Notre-Dame, il sera remplacé par Carole Richard.

La prochaine réunion du Conseil de quartier se tiendra le mardi 6 octobre.

Marie Seners remercie les participants de leur présence et de leur engagement au service du quartier ; elle remet aux Conseillers l'annuaire (le « trombinoscope ») du Conseil de quartier Notre-Dame.